

SOUMISSION CHIMIQUE

RESULTATS DE L'ENQUETE 2018

DEFINITION

La soumission chimique (SC) est l'administration à des fins criminelles (viols, actes de pédophilie) ou délictuelles (violences volontaires, vols) de substances psychoactives (SPA) **à l'insu** de la victime ou sous la **menace**.

Les cas ne répondant pas à cette définition entrent dans la catégorie « vulnérabilité chimique » qui désigne l'état de fragilité d'une personne induit par la consommation **volontaire** de SPA la rendant *plus vulnérable à un acte délictuel ou criminel*. On note les vulnérabilités par consommation de substances non médicamenteuses (SNM), substances médicamenteuses (SM) ou les deux à la fois (SM + SNM).

ENQUETE

En octobre 2003, l'Afssaps/ANSM a mis en place une enquête nationale afin d'obtenir des données exhaustives sur les cas de SC. Dans ce cadre, une mise au point sur l'usage criminel des produits psychoactifs a été adressée aux médecins et un protocole national d'enquête a été établi.

Il s'agit d'une enquête prospective annuelle ayant pour objectif d'identifier les substances en cause, de définir les contextes des agressions et les *modi operandi* des agresseurs. Ainsi, elle nécessite obligatoirement des analyses toxicologiques dans des matrices biologiques dont les prélèvements doivent être réalisés dans des délais acceptables.

RESULTATS

En 2018, diverses structures ont participé à cette étude dans la déclaration des cas :

590 observations ont été notifiées essentiellement par :

- Des laboratoires d'analyses toxicologiques experts médico-judiciaires dans 383 cas (65%)
- Des urgences médico-judiciaires et des services de médecine légale dans 182 cas (31%)
- Divers autres services (médical, judiciaire) dans 25 cas (4%)

Après analyse, ont été retenus pour étude :

- 492 cas (augmentation de 6,5% par rapport à 2017) répartis en :
 - 38 cas (8%) de SC vraisemblable (15% en 2017)
 - 271 cas (55%) de SC possible (52% en 2017)
 - 183 cas (37%) de vulnérabilité chimique (33% en 2017)
- 435 cas (88 %) ont déposé plainte
- 62% des cas proviennent des régions IDF-Centre Val de Loire

SOUSSION CHIMIQUE VRAISEMBLABLE

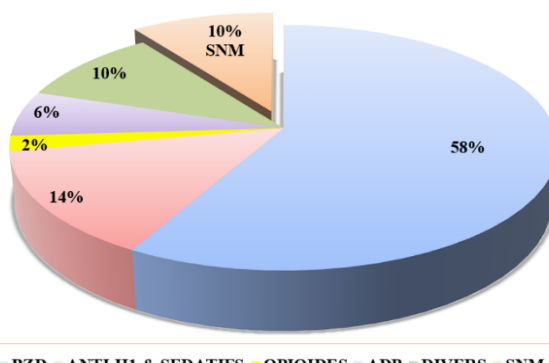
Victimes : 38 victimes dont 10 enfants < 15 ans : prédominance féminine (61%/23 cas), sex-ratio de 0.65

- Elles sont âgées de 2 à 68 ans avec une médiane de 17 ans ; on dénombre 18 victimes mineures
- Elles (>12 ans) ont consommé volontairement de l'alcool dans 57% des cas et/ou du cannabis dans 14%
- Une amnésie est décrite dans 62% (18/29 victimes âgées de plus de 10 ans)
- Les faits relevés sont :
 - Une agression sexuelle (AS) seule (63%/24 cas),
 - Un vol (16%/6 cas)
 - Une sédation dans un but homicide (18%/7 cas),
 - Une tentative de SC (3%/1 cas)

FAMILLES DES SPA

TOXICOLOGIE

SNM	Nb
GHB	3
MDMA	1
Scopolamine	1
DIVERS	Nb
Sildénafil	3
Etifoxine	1
kétamine	1
Trazodone	3
Tramadol	1
ANTI-H1	Nb
Doxylamine	3
Hydroxyzine	3
Oxomémazine	1



BZD & Z-DRUGS	Nb	%
Zopiclone	8	28%
Nordazépam	5	17%
Bromazépam	4	14%
Diazépam	3	10%
Zolpidem	2	7%
Alprazolam	2	7%
Lormétazépam	2	7%
Clobazam	1	3%
Clonazépam	1	3%
Prazépam	1	3%

VULNERABILITES CHIMIQUES

	Vulnérabilité par SNM (137 cas)	Vulnérabilité par SM +SNM (44 cas)	Vulnérabilité par SM (2 cas)
Victimes	129F et 8H	40F et 4H	2F
Age moyen	24 ans (13–60), 19 mineurs	29 ans (13-76), 6 mineurs	28-45 ans
Agressions	AS (126 cas/92%), AS + vol (5), vol (4), violences (2)	AS (39 cas/89%), AS + vol (3), vol (2)	AS (2)
Amnésie	81 cas/130 (62%)	21 cas/43 (49%)	1 cas
SNM	Alcool (96%), alcool seul (64%), cannabis (29%), cocaïne (12%), MDMA (3%), héroïne (1 cas)	Alcool (82%), cannabis (27%), cocaïne (16%), GHB (1 cas), phénibut (1 cas) et traitement habituel	Traitement habituel (BZD + anti-H1...)

Cette étude est marquée par une chute drastique du nombre de cas de SCV de 44%. Les adultes concernés sont majoritairement de sexe féminin et jeunes, victimes d'une AS alors que les enfants font l'objet d'un homicide après sédation. Les SPA utilisées sont à 58% des BZD & Z-Drugs. Le zolpidem recule au 5^{ème} rang et la zopiclone prend la 1^{ère} place, conséquence probable de la modification de la réglementation du zolpidem (*ordonnance sécurisée, JORF n°0008 du 10/01/2017*). Parmi les SNM, seuls GHB/GBL, MDMA et scopolamine sont détectés. Quant à la vulnérabilité chimique, l'usage banalisé de l'alcool reste le problème majeur (81 à 96%) suivi de celui du cannabis (29%).

L'équipe du CEIP-A de Paris remercie l'ensemble des partenaires pour leur participation : les laboratoires de toxicologie publics et privés, les services médico-judiciaires et les réseaux des vigilances.

Document réalisé par le CEIP-A de Paris avec le soutien de l'Ansm

Centre d'Evaluation et d'Information sur la Pharmacodépendance et d'Addictovigilance d'IDF - Centre VDL
 200, Rue du Faubourg Saint Denis – 75475 Paris Cedex 10 - Tel : 01 40 05 42 70 – Fax : 01 40 05 42 65 –
 Mail : ceip.addictovigilance-paris.lrb@aphp.fr – Internet : <http://addictovigilance.aphp.fr>